

1978... 2008... trente ans d'écart et deux Manifestes venant jaloner l'histoire de la FADBEN. Un seul fil conducteur toutefois, donnant la tonalité de toutes les actions menées : la volonté de faire des propositions et d'affirmer un rôle pédagogique novateur, tourné vers l'acquisition des savoirs liés à un enseignement spécifique de l'information-documentation. Tourné aussi vers le développement d'une « autonomie libératrice », pour reprendre un des mots-clés du *Manifeste 78* relevé ici par Françoise Chapron.

C'est dans le sens de cette autonomie que va la proposition de module présentée par le Bureau national à M. de Gaudemar dans le cadre de la réforme du lycée.

L'idée d'un enseignement modulaire de l'information-documentation n'est pas nouvelle. Nous avons toujours soutenu qu'il existe des contenus spécifiques à enseigner aux élèves tout au long du cursus scolaire, que des temps obligatoires de formation et d'évaluation identifiés sont nécessaires, que le module apporte la souplesse nécessaire à cet enseignement.

Après avoir posé l'enseignement de l'information-documentation comme pôle fédérateur des activités du professeur documentaliste¹, après avoir défini et formalisé les savoirs scolaires de notre domaine², le temps est venu, toujours dans une perspective didactique allant vers la formalisation d'un curriculum³, de proposer une organisation programmatique et progressive des contenus à enseigner dans le secondaire. Si le Bureau national a travaillé sur une proposition de module pour le lycée, celui-ci ne peut se concevoir que dans la continuité des apprentissages acquis au collège. C'est pourquoi nous tenons à relayer les travaux du groupe de professeurs documentalistes de l'académie de Rouen qui ont abouti à la mise en ligne, sur leur site académique, d'outils « structurés (et structurants !) »⁴ déclinant non seulement les contenus à enseigner, mais aussi les modalités d'évaluation et la progression à envisager.

Si la proposition de module s'inscrit dans la logique de la réforme actuelle du lycée, les propositions faites pour le collège s'inscrivent dans la mise en œuvre du Socle commun de connaissances et de compétences. C'est dans ce sens que vont les travaux de Rouen et c'est pourquoi nous vous proposons deux grilles de lecture mettant en parallèle compétences du Socle et savoirs scolaires en information-documentation. Merci à Françoise Martinelli et au groupe de travail du bassin d'Aix-Pertuis, dans l'académie de Marseille, pour l'éclairage qu'ils nous apportent.

Deux témoignages viennent illustrer ces propositions, celui de Martine Ernoult qui nous fait part de la mise en place d'un module adapté aux besoins d'un lycée professionnel de la photographie, celui de Véronique Nagiel sur la mise en place du Socle commun en Nouvelle-Calédonie.

Bonne lecture à vous... et que nous puissions, ensemble, au quotidien dans nos établissements, construire et prouver le bien fondé de cet enseignement pour le devenir des élèves...

...c'est le vœu que nous faisons avec l'inauguration de la nouvelle maquette de Médiadoc.

Ivana Ballarini-Santonocito

¹ FADBEN. « Référentiel métier ». Médiadoc, mars 2006

² FADBEN. « Les savoirs scolaires en information-documentation : 7 notions organisatrices ». Médiadoc, mars 2007

³ Dans la lignée des travaux de l'ERTé « Culture informationnelle et curriculum documentaire » (Lille 3)

⁴ Voir l'article d'Anne-Sophie Closet.